

COTISATIONS 2015

Les cotisations syndicales sont composées d'une carte annuelle et d'un timbre mensuel (soit 12 timbres à l'année) et le timbre annuel FO Cadres pour les cadres.

Exécution

Plein temps

Carte : 46€

+ 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de

106 euros

Ou par prélèvement automatique

26.50€ par trimestre

Temps partiel, CDD

Carte : 46€

+ 12 timbres à 4 euros : 48€

Soit un montant annuel de

94 euros

Ou par prélèvement automatique

23.50€ par trimestre

Maîtrise et haute maîtrise

Plein temps

Carte : 46€

+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de

130 euros

Ou par prélèvement automatique

32.50€ par trimestre

Temps partiel, CDD

Carte : 46€

+ 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de

106 euros

Ou par prélèvement automatique

26.50€ par trimestre

Cadres

Plein temps

Carte : 46€

+ 1 timbre FO cadres : 30€

+ 12 timbres à 8 euros : 96€

Soit un montant annuel de

172 euros

Ou par prélèvement automatique

43€ par trimestre

Temps partiel, CDD

Carte : 46€

+ 1 timbre FO cadres : 30€

+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de

160 euros

Ou par prélèvement automatique

40€ par trimestre